

## Missions du CSSI d'Unité

Au Laboratoire, le CSSI nommé est Hervé Ballans (herve.ballans@ias.u-psud.fr)

Sous l'autorité du directeur d'unité, le CSSI a en particulier pour missions de :

- promouvoir la mise en place d'une PSSI d'unité,
- veiller à la mise en place des mesures de sécurité nécessaires,
- veiller à l'application des instructions et recommandations,
- veiller à la bonne exploitation des avis des CERT RENATER et CERTA,
- sensibiliser les utilisateurs,
- prendre les bonnes mesures en cas d'incident (ou s'assurer qu'elles sont prises),
- veiller à la prise en compte de la sécurité dans la rédaction des contrats de sous-traitance et les cahiers des charges des applications,
- veiller au respect des formalités requises par la loi Informatique et Libertés pour les traitements de données à caractère personnel,
- assurer la veille en matière de SSI et les niveaux relationnels nécessaires en liaison avec la coordination générale et plus généralement la chaîne fonctionnelle SSI.

Ces missions sont mentionnées dans le document PSSI du CNRS version 1 du 15 novembre 2006.

From:

<https://docinfo.ias.u-psud.fr/> - **Informations, recommandations et conseils du service informatique de l'IAS**

Permanent link:

[https://docinfo.ias.u-psud.fr/doku.php/ssi:cssi\\_unite](https://docinfo.ias.u-psud.fr/doku.php/ssi:cssi_unite)

Last update: **2014/03/17 11:27**

